



Afin de valider l'inscription, ce bulletin doit être complété et retourné à Cime Consulting avant l'ouverture du stage.

Contact Cime : Cécile Met | c.met@cime-france.com | Tél. 04 26 68 28 23 | Fax. 04 26 68 28 44.

Société : Ets ou usine de :

Adresse :

Activité : Code NAF :

Numéro de SIRET : Effectif de l'entreprise :

Tél. : Fax :

Nom du Responsable de formation : Tél. direct : E-mail :

Nom – Prénom des stagiaires :	Fonction :	Nom de la formation suivie :	Lieu :	Dates :
.....
.....
.....
.....

Facturation :

A votre société : acompte de 30% à la commande (chèque à l'ordre de CIME ou virement : BNP 30004 02249 00011393617 84. Le solde payable à 30 jours fin de mois.)

A l'organisme payeur ou de formation :

Raison sociale :
 Adresse :
 Tél. : Fax :
 Personne à contacter :

L'entreprise reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de formation CIME jointes ci-après et s'engage à les respecter scrupuleusement.

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :

CONDITIONS GENERALES DE FORMATION / CIME

1 - Les conditions et modalités d'inscription

Pour les cycles courts :

- Les inscriptions sont faites dans la mesure des places disponibles et dans l'ordre de réception des demandes.
- L'inscription peut être prise par téléphone mais elle n'est considérée comme définitive qu'à réception du bulletin d'inscription et du paiement intégral du stage.

Pour les cycles longs :

La confirmation de l'action est prise en compte à réception de la convention complétée et signée, et d'un acompte de 30% du montant TTC du stage.

2 – Cas d'empêchement - Annulation et report

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

En cas d'annulation tardive (moins de 2 semaines avant le début de la formation), nous nous réservons le droit de facturer à titre d'indemnité forfaitaire :

- 50% du prix du stage pour une annulation intervenant entre 1 et 2 semaines avant le début de la formation.
- 100% du prix du stage pour une annulation intervenant moins d'1 semaine avant le début de la formation.

CIME se réserve le droit de reporter une session pour préserver un meilleur équilibre dans les groupes ou d'annuler pour des raisons plus générales d'organisation ou en cas de force majeure. Dans ce cas, l'entreprise qui le souhaite peut reporter son inscription sur une autre session.

3 - Les prix

Les prix sont indiqués hors taxes. Ils couvrent les frais de stage ainsi que les documents et supports pédagogiques remis aux stagiaires.

Ils n'incluent pas l'hébergement et la restauration. C'est l'entreprise qui assurera le logement de ses stagiaires et les frais qui en découlent.

4 - La facturation et les conditions de règlement

Pour les cycles courts, la facture est émise à l'issue du stage, pour les cycles longs, elle est émise chaque fin de mois.

Les factures sont payables à 30 jours fin de mois par virement bancaire sur le compte suivant :

BNP 30004 02249 00011393617 84

En cas de retard de règlement, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal seront appliquées. Ces pénalités seront exigibles sur simple demande de CIME. Si un délai plus long que celui prévu aux présentes conditions générales a été convenu, ces mêmes pénalités pourront être appliquées, sans mise en demeure, dès le lendemain du jour mentionné comme date d'échéance sur la facture dès lors que le règlement ne sera pas intervenu cette date.

Tout retard de paiement donne lieu, de plein droit, outre les pénalités de retard visées ci-dessus, au paiement par le client d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

En cas de facturation à un organisme payeur (OPCA), le client s'engage à effectuer la demande de prise en charge de la formation et à transmettre à CIME l'accord de prise en charge avant le début du stage. En cas de non règlement de la formation par l'OPCA, qu'elle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCA, le solde sera facturé au Client.

En cas d'absence partielle du stagiaire, l'entreprise s'engage expressément à régler la totalité du stage. Dans le cas où un Organisme payeur refuserait la prise en charge du coût pédagogique pour les absences, CIME adressera à l'entreprise une facture correspondant à la durée de l'absence.

5 - Utilisation de la documentation

Les documents remis aux stagiaires sont soumis à la loi sur la propriété industrielle du 1er juillet 1992, qui interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droits. Seul le stagiaire peut donc utiliser ces informations, et toute utilisation abusive de cette documentation pourra être poursuivie conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

6 - L'attestation

Une copie des feuilles d'émargement est envoyée à l'entreprise ou à l'organisme payeur avec la facture.

7 - L'assurance et la responsabilité

Tout stagiaire reste, pendant la durée du stage, sous la responsabilité juridique de son employeur. En cas de non application du règlement intérieur de CIME par le stagiaire, mettant en péril sa propre sécurité ou celles des autres stagiaires, CIME se réserve le droit d'exclure le stagiaire de la formation. Dans ce cas, le coût du stage reste facturé totalement à l'entreprise.

8 – Règlement des litiges

Les contrats émis CIME sont régis par le droit français.

Les parties s'efforceront de régler à l'amiable tous les différends relatifs à l'interprétation et à l'exécution d'une quelconque des dispositions de ces conditions générales de formation.

Au cas où elles n'y parviendraient pas et à défaut de convention contraire, le tribunal du siège de CIME est seul compétent pour connaître ce litige, et ce même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs.

9 - Le service client

Très attaché à la satisfaction de sa clientèle, le service qualité de CIME travaille à l'amélioration permanente de ses prestations. Toutes les observations et suggestions étant facteur de progrès, nous vous remercions de bien vouloir nous les adresser à l'attention de :



Service Qualité – CIME

39, rue de la Cité – 69441 Lyon Cedex 03

Je soussigné,, reconnais avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Formation et en accepter les termes.

Fait à, le

Signature:

Cachet